



Lettre ouverte à la Directrice Interrégionale de la MSPOM

Objet : Sécurisation Centre Pénitentiaire de Baie-Mahault

Madame la Directrice,

L'Union Régionale UFAP Unsa Justice de la Guadeloupe attire votre attention toute particulière sur la sécurisation du Centre Pénitentiaire de Baie-Mahault et plus précisément les bâtiments d'hébergement du Centre Détention et de la Maison d'Arrêt d'Hommes.

Depuis quelques années nous sommes confrontés au sein de cet établissement à de multiples projections, ce qui met à mal la sécurité des personnels pénitentiaires et des personnes placées sous main de justice.

Vous n'êtes pas sans savoir que des armes, des téléphones, des produits prohibés, de l'alcool et différents matériaux ont été trouvés lors des différentes fouilles au Centre Pénitentiaire de Baie-Mahault.

La semaine dernière, 2 couteaux en céramique ont été trouvés dans le chemin de ronde et le jeudi 26 janvier lors d'une fouille sectorielle effectuée au CD1 Nord : scie, tourne vis, armes artisanales... ont été découverts.

L'UFAP UNSa Justice s'interroge sur la volonté de notre administration de mettre un terme au laxisme dû à l'insécurité grandissante au sein de nos établissements pénitentiaires du département et à la non prise en considération des doléances de notre organisation syndicale.

Pour cela, afin d'éradiquer ce phénomène de projection, l'UFAP UNSa Justice de la Guadeloupe réitère sa demande pour la mise en place de volière (à l'instar du Centre Pénitentiaire de DUCOS) dans tous les bâtiments d'hébergement ainsi que la programmation de fouilles générales de l'établissement.

Dans l'attente d'une réponse de votre part qui saura démontrer la considération que vous portez aux personnels Guadeloupéens, je vous prie de recevoir, Madame la Directrice mes salutations respectueuses

Baie-Mahault, le 27 Janvier 2023
Pour l'UFAP UNSa Justice de Guadeloupe
Le Secrétaire Général
Jean-Jacques RACAMY